

# ➤ ÉTUDIANTS ET JEUNES ACTIFS ? DES DISPOSITIFS VOUS SONT RÉSERVÉS !



## Une offre de logements spécifiques pour les jeunes

Ouvertes aux étudiants - et pour certaines aux jeunes actifs - les résidences sociales proposent, pour une durée déterminée, des logements (studio ou T1 bis) aux loyers plafonnés entre 400 et 700 euros en moyenne.

## La résidence sociale étudiante Henri Laborit : 246 logements

### Qui peut en bénéficier ?

Les étudiants de moins de 30 ans, sans enfant.

-

### Où s'adresser ?

Auprès du service habitat de la mairie pour les vitriots ;  
sinon auprès d'ESPACIL, 64 boulevard de Stalingrad,  
à Vitry | 01 46 72 01 31  
[www.espacil.com](http://www.espacil.com)

## La résidence sociale jeunes actifs Pierre Lamouroux : 119 logements

### Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes âgés de 18 à 25 ans au moment de leur  
entrée dans la résidence.

-

### Où s'adresser ?

Auprès du service habitat de la mairie pour les vitriots ;  
sinon auprès de l'ALJT, 3 allée Pierre Lamouroux, à Vitry  
[www.aljt.com](http://www.aljt.com)



## ➤ Contacts utiles

### Accueil et information des 15-25 ans

(loisirs, culture, formation, jobs étudiants,  
espace public numérique).

### Service municipal de la jeunesse (SMJ)

### Point information jeunesse (PIJ)

2, place Saint-Just | 01 55 53 21 40  
[service.jeunesse@mairie-vitry94.fr](mailto:service.jeunesse@mairie-vitry94.fr)

### Accueil et orientation des 16-25 ans sortis du système scolaire

Accompagnement des jeunes dans toutes leurs  
démarches : recherche d'emploi, de formation,  
de logements, accès aux soins, à la culture...

### Mission locale :

39, avenue Henri Barbusse | 01 47 18 14 30

### Sites utiles pour une recherche de logement :

[www.jeunes.unhaj.org](http://www.jeunes.unhaj.org) // [www.cnous.fr](http://www.cnous.fr) // [www.unafo.org](http://www.unafo.org)



## > DES AIDES DÉDIÉES AUX JEUNES

### > Les aides LOCAPASS

L'avance LOCAPASS couvre le dépôt de garantie, demandé lors de l'entrée dans un logement. La garantie LOCAPASS assure le paiement du loyer, dans le parc social, en cas d'impayés.

#### Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes de moins de 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi, stagiaires.

-

#### Où s'adresser ?

Contactez l'organisme Action logement le plus proche de chez vous : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

### > L'aide MOBILI JEUNE

D'un montant mensuel de 10 à 100 euros, elle peut vous aider à payer votre loyer, dans la limite de 3 ans.

#### Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes de moins de 30 ans, apprentis ou sous contrat de professionnalisation, dont les revenus sont inférieurs au SMIC.

-

#### Où s'adresser ?

Après de votre entreprise pour connaître l'organisme Action logement dont elle dépend.

### > La Caution Locative Étudiante ou CLÉ

Si vous n'avez pas de garant, elle prend en charge le loyer en cas d'impayé.

#### Qui peut en bénéficier ?

Les étudiants de moins de 28 ans (ouvert aux doctorants sous certaines conditions).

-

#### Où s'adresser ?

Sur [www.lokaviz.fr](http://www.lokaviz.fr)

### > Les aides versées par la CAF

La Caisse d'allocations familiales (CAF) propose plusieurs aides pour faciliter l'accès au logement : Allocation logement social (ALS), Aide personnalisée au logement (APL) ou Allocation logement familiale (ALF).

#### Qui peut en bénéficier ?

Les locataires, colataires ou propriétaires accédants, sur critères de ressources et en fonction du niveau du loyer ou des mensualités de remboursement d'emprunt.

-

#### Où s'adresser ?

Sur [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

Direction de l'Habitat

Hôtel de Ville

2, avenue Youri Gagarine 94400 Vitry-sur-Seine  
01 46 82 82 55 | [logement@mairie-vitry94.fr](mailto:logement@mairie-vitry94.fr)

 vitry-sur-seine